

CHAMBER OF COMMONS  
PARLIAMENT  
BY APPOINTMENT TO HER MAJESTY

# LA LOI ELECTORALE

## Declaration de Guerre aux Conseils Municipaux

### Empiètement sur les Droits des Provinces

Au cours de la session 1885, Sir John A. Macdonald a fait voter, malgré la résistance acharnée ou héroïque de l'opposition, un acte improprement appelé *bill de franchise électorale* dont le but principal était de *défranchiser* les législatures provinciales et les conseils municipaux.

Jusqu'à cette date, les députés au Parlement fédéral étaient élus conformément à la loi électorale de chaque province.

Toujours fidèle à ses principes de centralisation à outrance, Sir John A. Macdonald a voulu qu'il y eût pour toute la Confédération une loi électorale fédérale.

Le prétexte de cette nouvelle loi était d'unifier dans les différentes provinces les conditions de l'électorat.

Pourquoi cette unification ?

Pourquoi ne pas tenir compte dans chaque province des différences des mœurs, des traditions et de la législation ?

Cette prétendue unification n'avait aucune raison d'être.

Mais si mauvais que fût le prétexte, il a bien fallu s'apercevoir que c'était un prétexte menteur.

En effet, au cours de la discussion, Sir John A. Macdonald fut amené à admettre un amendement qui consacrait dans les provinces maritimes et dans la colonie anglaise le suffrage universel.

C'en était fini de l'unification électorale.

211098